



Stanstead-Est

AVIS PUBLIC DE RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, président d'élection de la Municipalité de Stanstead-Est,

Par cet avis public, Étienne Loignon-Buteau, président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. La liste électorale a été déposée au bureau de la municipalité le 14 novembre 2025. Elle fait maintenant partie de l'objet d'une révision.
2. Pour voter, vous devez être inscrite ou inscrit sur cette liste.
3. Vous avez le droit d'être inscrite ou inscrit sur la liste électorale si, le jour du scrutin :
 - Vous avez 18 ans accomplis;
 - Vous avez la citoyenneté canadienne;
 - Vous n'avez pas perdu votre droit de vote à cause d'une tutelle;
 - Vous n'avez pas été déclaré(e) coupable d'une manœuvre frauduleuse au cours des cinq dernières années.

De plus, le 2 novembre 2025, vous devez remplir **l'une** des deux conditions suivantes :

- Avoir votre domicile sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins six mois, au Québec;
- Depuis au moins 45 jours, être propriétaire d'un immeuble ou occuper un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité.

NOTE : Si votre domicile n'est pas dans la municipalité et que vous souhaitez exercer votre droit de vote, vous devez transmettre une demande d'inscription ou une procuration, selon le cas, au président d'élection.

4. Vous pourrez consulter la liste électorale aux jours et aux heures indiqués ci-dessous. Si vous êtes une électrice ou un électeur domicilié dans la municipalité, vous pourrez aussi y présenter une demande d'inscription, de radiation ou de correction devant la commission de révision, qui siège à cet endroit.

Adresse : Hôtel de Ville, 7015 route 143, Stanstead-Est

Jours et heures : Mercredi 26 novembre de 9h à 12h

Mardi 2 décembre de 17h à 20h

5. Toute personne qui souhaite demander l'inscription d'une personne domiciliée sur le territoire de la municipalité doit indiquer l'adresse du domicile précédent de cette personne et présenter deux documents : l'un qui indique le nom et la date de naissance de la personne et l'autre, son nom et l'adresse de son domicile.
6. Vous pouvez joindre le président d'élection (ou la secrétaire d'élection) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Président d'élection

Adresse : 7015 route 143, Stanstead-Est (Qc), J0B 3E0

Téléphone : 819-876-7292 poste 102

Secrétaire d'élection

Adresse : 7015 route 143, Stanstead-Est (Qc), J0B 3E0

Téléphone : 819-876-7292 poste 104

DONNÉ À STANSTEAD-EST, ce 19e jour du mois de novembre 2025.

(s)
ÉTIENNE LOIGNON-BUTEAU
Président d'élection